

## Syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères

## Section de Ouagadougou

### Section syndicale CFDT du Burkina Faso

Réunion du 08/09/2007 Compte-rendu

Présents: 33

Services représentés :

- Chancellerie
- Résidence
- Centre Culturel Français de Ouagadougou
- Centre Culturel Français de Bobo Dioulasso

#### Ordre du jour :

- Revalorisation de la grille des salaires de l'ambassade et IUTS
- Revalorisation de la grille des CCF
- Mise à jour des cotisations
- Ouestions diverses

### 1-Revalorisation de la grille des salaires de l'ambassade et IUTS

- La section se félicite de la revalorisation de la grille mais déplore qu'elle ait été assortie d'une condition de régularisation de l'IUTS, qui n'avait pas été demandée explicitement par les autorités locales et diminue significativement l'impact de l'effort financier important consenti par le Département.
- Certains niveaux ont été fusionnés, entraînant des inégalités dans l'augmentation des salaires, et l'introduction d'une réelle progression de carrière a été refusée, ne laissant que la possibilité annuelle d'avancement au mérite, comme auparavant.
- En revanche, tous les niveaux ont été relevés de manière significative et le gain net moyen après impôt est de 15% : la majorité des agents bénéficiant d'une augmentation de 20 à 25%.
- L'application de la grille revalorisée n'a finalement pas été reportée à 2008 mais a pu être conservée avec application au 1<sup>er</sup> juillet 2007: elle bénéficiera donc aux 5 agents qui partent à la retraite en décembre 2007.
- La section se félicite du soutien de l'Ambassadeur et du SAF tout au long du dossier de revalorisation et remerciera les intéressés par lettre.

#### **Questions**:

- Des inégalités apparaissent dans l'augmentation salariale :
- Elles sont dues à la fusion de certains niveaux de salaires, imposée par le Département, les agents qui se trouvaient au niveau inférieur fusionné étant, de fait, favorisés par rapport aux agents se trouvant au niveau supérieur fusionné (ex de la fusion des niveaux à 60 000 et

Site Internet :  $\underline{www.cfdt-mae.fr}$ 





## Syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères

### Section de Ouagadougou

80 000 CFA qui sont passés à 90 000 CFA). De plus les charges familiales interviennent dans le calcul de l'IUTS et entraînent des différences.

- Certains agents sont classés dans un niveau inférieur à celui qu'ils avaient précédemment :
- La refonte de la grille a entraîné une refonte des niveaux, mais il n'y a pas de régression de fait.
- Les différences de niveau entre les fonctions de chefs et les autres ont disparu : il n'y a plus de qualification de chef cuisinier, chef jardinier, chauffeur du chef de poste, tous les cuisiniers, jardiniers, chauffeurs etc, se trouvant maintenant au même niveau :
- C'est un autre effet de la diminution du nombre de niveaux demandée par le Département, moins de niveaux impliquant forcément moins de détails dans les catégories d'emploi et de salaire.

La nouvelle grille, applicable au 1<sup>er</sup> juillet, ayant été régularisée au mois d'août, avec rappel et en même temps que le 13<sup>ème</sup> mois, les résultats concrets de l'augmentation ne sont pas très « lisibles » pour les agents : une nouvelle réunion est donc prévue au mois d'octobre pour évaluer concrètement l'augmentation sur un mois normal.

### 2 - Revalorisation de la grille des agents des deux CCF :

- La deuxième phase des revendications de la section va maintenant pouvoir être abordée : la nouvelle grille salariale du poste doit être appliquée aux agents des deux CCF, relevant de la DGCID.
- Le niveau intermédiaire proposé par le poste dans cette optique n'a pas été retenu par le Département. Seuls les niveaux de la grille comportant des agents à l'heure actuelle ont été conservés, les autres ont été supprimés : aucun niveau n'a été prévu entre 140 000 CFA et 600 000 CFA. Cela va rendre plus difficile le reclassement de certaines fonctions spécifiques aux CCF, qui se trouvent entre ces deux niveaux. De plus, des problèmes d'adéquation entre les fonctions de certains agents et leur classement dans la grille ont été signalés, en particulier à Ouagadougou.
- Il est donc décidé de demander une réunion avec les Directeurs des CCF afin de leur proposer une grille avec reclassement des agents et projection chiffrée comme base de négociation. La section demandera aux directeurs d'inclure l'augmentation conséquente dans leur projet de budget pour 2008.

3- Appel de cotisations pour l'année 2007/2008.





# Syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères

## Section de Ouagadougou

### <u>4 – Questions diverses et cas particuliers :</u>

- d'une manière générale, les agents souhaitent que les postes comportant des responsabilités particulières (anciens chefs) soient rétribués en conséquence : voir la possibilité d'avancement au mérite.
- demandes de formation des agents : elles seront à transmettre au SAF rapidement pour prise en compte sur le budget 2008.
- demande de formation syndicale, à transmettre au Conseil syndical.
- 5 agents partent à la retraite en décembre : voir ce qui peut être fait à cette occasion.
- les agents de recrutement local de l'Ecole André Malraux de Bobo Dioulasso demandent à être intégrés à la section : voir si cela est possible, ces agents ne dépendant pas directement du MAE.
- un déplacement à Bobo Dioulasso des membres du bureau est envisagé pour rencontrer les adhérents

A Ouagadougou, le 8 septembre 2007

Le Secrétaire général, Boureima DIALLO La Secrétaire-adjoint, Brigitte DE OLIVEIRA La trésorière, Patricia SAWADOGO



